

Echo d'Iran

Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran

• La guerre de quarante jours : Rivalités entre puissances et catastrophe sociale.....	2
• Un pétrole séparé de la société, richesse nationale, misère privée.....	6
• Aperçu de la guerre israélo-américaine contre l'Iran et de ses conséquences	11
• La guerre et la catastrophe écologique en Iran	13
• Les conséquences dévastatrices de la guerre récente.....	14
• Comment le « licenciement » devient un outil de domination	17
• Licenciements de masse, absence de contrôle, abandon des travailleurs	18
• L'une des conséquences de la coupure d'Internet	19
Dossier du rassemblement à Genève.....	20
• Appel à un rassemblement à Genève le vendredi 5 juin 2026.....	21
• Lettre ouverte du Syndicat des travailleurs de la compagnie Vahed.....	22
• Message de solidarité des organisations indépendantes de travailleurs d'Iran	24
• Déclaration de Solidarité socialiste avec les Travailleurs en Iran au rassemblement du 5 juin 2026	26
• Un manifestant exécuté à Hamedan malgré les dénonciations d'aveux forcés.....	27
• Discours de Shiva Ameli-Rad à la Conférence internationale du Travail.....	28
• L'Iran a été le principal responsable de la hausse des exécutions dans le monde en 2025.....	29
• Rapport annuel d'Amnesty International sur le recours à la peine de mort en Iran en 2025.....	30
• Risque d'exécution imminente pour la militante kurde Pakhshan Azizi.....	32

Publié par : Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran <http://www.iran-echo.com>

Adresse : S.S.T.I, 21 ter, Rue Voltaire, 75011 Paris

E-mail: [ssiran@yahoo.fr](mailto:ssيران@yahoo.fr)

La guerre de quarante jours : Rivalités entre puissances et catastrophe sociale



1. Les ravages de la guerre

Le cessez-le-feu actuellement en place reste fragile, et son issue reste incertaine. Et cela d'autant plus qu'un blocus maritime des ports iraniens a été mis en place par les États-Unis. C'est, à ce jour, l'un des affrontements capitalistes les plus déterminants du XXI^e siècle.

Les conséquences de cette guerre pèsent déjà lourdement sur la vie des peuples, et notamment des travailleur.euse.s, en Iran, au Liban, dans l'ensemble de la région et bien au-delà. Il ne s'agit pas simplement d'un affrontement militaire régional, mais d'un choc durable dont les effets sociaux, économiques et politiques se feront sentir pendant de longues années.

La guerre a été inaugurée par le bombardement d'une école primaire à Minab, où cent vingt enfants ont été massacrés. De nombreux lieux de travail ont été pris pour cibles : installations pétrolières, raffineries, usines pétrochimiques et sidérurgiques, centrales électriques, routes, ponts, ports, aéroports, hôpitaux, centres scientifiques, écoles, universités, monuments historiques et quartiers résidentiels ont été frappés. Près de 2 000 civil.e.s ont été tué.e.s et plusieurs milliers d'autres blessé.e.s. En plus des morts directes provoquées par les bombardements, la fermeture de nombreux sites de production a entraîné un chômage massif et une chute brutale des revenus pour des millions de familles ouvrières.

Avec cette guerre, le pouvoir d'achat de la majorité de la population a subi un nouveau choc. Si l'approvisionnement en biens essentiels se maintient dans l'ensemble, les prix, déjà insupportables avant la guerre, se sont encore envolés.

La coupure massive d'Internet imposée par la République islamique a également frappé de plein fouet les plateformes numériques, le commerce en ligne et les services connectés, secteurs dont dépendaient les revenus de 11 millions de personnes. Une grande partie d'entre elles se retrouve aujourd'hui sans ressources. Même dans l'hypothèse d'un retour à une situation plus stable, la reconstruction du pays pourrait prendre entre 10 et 15 ans, tandis qu'environ 2 millions de personnes risquent de rester durablement au chômage.

(Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente) ... **La guerre de quarante jours**

Sur le plan politique et social, la guerre a renforcé l'appareil répressif du régime. Le climat sécuritaire créé par la guerre a permis au pouvoir de suspendre ou d'étouffer les protestations sociales. La répression contre les syndicalistes, les prisonnier.e.s politiques et les activistes sociaux s'est intensifiée drastiquement. Les exécutions sont devenues quasi quotidiennes, et des dizaines de personnes sont arrêtées chaque jour. La guerre et la décapitation du pouvoir n'ont pas provoqué l'effondrement du régime ; au contraire, elles lui ont permis de reconstituer une nouvelle cohésion interne et de durcir encore son contrôle sur la société.

Au Liban aussi, les frappes israéliennes ont complètement détruit le sud du pays, une grande partie de Beyrouth et des infrastructures civiles. Plus de 2 500 personnes ont été tuées et l'effondrement économique, en cours depuis plusieurs années, a été accentué. Là aussi, des milliers de travailleur.euse.s ont perdu leur emploi. Les déplacements massifs de population ont encore fragilisé les conditions de vie des familles populaires. Les travailleur.euse.s migrant.e.s présent.e.s au Liban, sans protection sociale, souvent sans possibilité de déplacement ou de retour, ont subi de plein fouet les conséquences de la guerre. Comme en Iran, dans l'ensemble de la région, la guerre a servi de prétexte au renforcement du contrôle sécuritaire, à la limitation des mobilisations sociales et à l'affaiblissement supplémentaire des capacités d'organisation collective du monde du travail.

Mais les effets destructeurs de cette guerre ne se limitent pas à l'Iran et au Liban. L'extension des frappes militaires iraniennes aux pays du sud du Golfe a plongé des milliers de travailleur.euse.s dans la précarité. En plus des mort.e.s sous les bombardements, de nombreux travailleur.euse.s migrant.e.s — déjà privé.e.s de droits sociaux et économiques — y ont perdu leur emploi et ont été abandonné.e.s à leur sort.

À l'échelle mondiale, cette guerre a aggravé la crise énergétique et accéléré l'inflation. La fermeture du détroit d'Ormuz a produit une paralysie significative. Cela ne perturbe pas seulement les flux mondiaux de pétrole et de gaz, mais aussi le commerce des produits alimentaires et des engrais. Environ un tiers du commerce mondial de matières premières destinées à l'agriculture transite par Ormuz. Le Programme alimentaire mondial a averti que, si cette situation se poursuivait, jusqu'à 45 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans l'insécurité alimentaire aiguë. Près des deux tiers de ces personnes se trouvent en Afrique et en Asie, principalement dans les pays les plus pauvres et les plus dépendants, comme le Niger, le Tchad, le Mali, le Soudan, la Somalie ou l'Éthiopie. Au Nigeria, par exemple, le prix du carburant a augmenté de plus de soixante pour cent, et les coûts de transport ont presque doublé, ce qui a directement provoqué une hausse du prix des denrées alimentaires. Le Programme des Nations unies pour le développement estime que la guerre et la paralysie du passage par Ormuz pourraient replonger plus de 30 millions de personnes dans l'extrême pauvreté.

La hausse du prix de l'énergie se transmet directement à l'ensemble de l'économie mondiale. Dans des pays comme l'Inde, la Turquie, l'Égypte, le Pakistan ou le Sri Lanka, les populations subissent déjà la hausse des carburants, l'augmentation du prix des produits alimentaires, l'explosion des coûts de transport et la dévaluation monétaire. Bref, les conséquences de cette guerre appauvrissent profondément la classe ouvrière à l'échelle mondiale.

2. Israël et l'Iran : une rivalité régionale

Si l'on veut comprendre les origines du conflit israélo-iranien, il faut d'abord éviter une confusion assez fréquente. Certes, les destructions massives des infrastructures civiles en Iran rappellent ce que l'on voit au Liban, et plus encore à Gaza. On y retrouve la même violence extrême, des bombardements de grande ampleur, la destruction des fondements industriels, médicaux, énergétiques et logistiques, ainsi que des habitations. Mais malgré ces ressemblances dans les formes de destruction et de massacre des populations civiles, la guerre israélienne contre l'Iran n'a pas la même nature politique que celle menée contre ses pays voisins.

(Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente) ... **La guerre de quarante jours**

2a. La spécificité du cas iranien

La différence ne tient pas seulement au rôle des États-Unis, même si ce rôle est central. Au Liban et en Palestine, les États-Unis n'interviennent pas directement sur le plan militaire. Ils arment, financent, protègent Israël et le laissent agir selon ses propres objectifs et désirs. Dans le cas iranien, en revanche, l'implication américaine est directe. Ce sont les États-Unis qui fixent le cadre général du conflit, ses priorités, ses limites et son calendrier, tandis qu'Israël agit largement comme un partenaire et un relais stratégique. Je reviendrai plus tard sur cette dimension américaine du conflit.

La différence essentielle est surtout d'ordre politique et historique. Les guerres menées par Israël en Palestine — et particulièrement à Gaza — relèvent d'une logique coloniale et territoriale de longue durée. Il s'agit d'un colonialisme de peuplement : conquête de terres, occupation, extension des frontières, transformation démographique et nettoyage ethnique allant jusqu'au génocide. Au Liban, c'est la logique territoriale-sécuritaire qui opère, notamment dans les zones frontalières.

2b. Une lutte pour l'hégémonie régionale

Dans le cas de l'Iran, il ne s'agit ni d'une guerre coloniale ni d'un projet d'occupation territoriale. L'Iran et Israël n'ont pas de frontière commune et ils ne se disputent pas un territoire. Il s'agit d'une rivalité entre deux puissances régionales concurrentes.

Chacune cherche à empêcher l'autre d'imposer son hégémonie au Moyen-Orient. La domination de l'une se fait nécessairement au détriment de l'autre. La logique du conflit porte donc sur la place de chacune dans l'ordre régional, sur sa capacité à définir les règles du jeu politique, sécuritaire et stratégique de la région.

L'objectif principal d'Israël vis-à-vis de l'Iran est donc l'affaiblissement durable — voire la destruction — des capacités d'un rival stratégique. Cela passe par la destruction massive des infrastructures du pays : non seulement les capacités militaires, mais aussi les infrastructures industrielles, technologiques, scientifiques, logistiques, et même médicales, éducatives et résidentielles. Il s'agit de réduire la puissance structurelle de l'adversaire.

L'Iran, de son côté, utilise également, dans la limite de ses propres capacités militaires, une logique de frappe contre les infrastructures non seulement militaires, mais surtout civiles. Là aussi, l'objectif est l'usure de la capacité adverse.

Autrement dit, la guerre israélienne contre l'Iran vise la neutralisation d'une puissance régionale capable d'influencer un ordre moyen-oriental dominé par l'axe américano-israélien. C'est cette place revendiquée par l'Iran dans l'ordre régional qui constitue le fond réel de la confrontation.

Il faut voir aussi que la rivalité entre l'Iran et Israël ne peut pas être réduite à une succession de crises militaires ponctuelles. Elle doit être comprise comme une rivalité structurelle multidimensionnelle. On peut ajouter qu'elle s'enracine dans les transformations géopolitiques de l'après-guerre froide, dans l'effondrement de l'ordre bipolaire et dans les recompositions qui ont suivi au Moyen-Orient, mais c'est un autre débat. Il faut tout de même rappeler que, dans les années 1980, pendant la guerre entre l'Iran et l'Irak, l'Iran et Israël ont collaboré : Israël vendait des armements à la République islamique. La destruction de l'Osirak — centrale nucléaire irakienne — aurait été le fruit de leur collaboration en matière de renseignement militaire.

Depuis sa création, Israël a fondé sa sécurité sur deux piliers : la supériorité militaire permanente et l'alliance stratégique avec des puissances occidentales, en particulier les États-Unis. Sa « raison existentielle » dépend d'un environnement régional où aucun rival ne peut atteindre un niveau de puissance comparable.

(Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente) ... **La guerre de quarante jours**

À l'inverse, la République islamique d'Iran a progressivement développé une politique visant à construire une profondeur stratégique dans son environnement régional. Cela passe par un réseau d'alliances, d'influences et de relais politiques dans plusieurs pays de la région — ce qu'elle appelle « l'axe de la résistance ».

Même sans confrontation directe permanente, on a affaire à une rivalité durable où chaque camp cherche à empêcher l'autre de devenir la puissance dominante de la région.

2c. Infrastructures, énergie et puissance

Mais cette rivalité ne se limite pas à la dimension militaire ou sécuritaire. Elle possède aussi une dimension économique et géopolitique profonde, souvent moins visible mais tout aussi essentielle.

L'un des domaines les plus importants concerne le contrôle des routes énergétiques et commerciales. Grâce à sa position dans le détroit d'Ormuz, l'Iran occupe une place centrale dans la sécurité énergétique mondiale. Une part décisive du pétrole et du gaz mondial transite par cet espace. Cela donne à l'Iran un levier géopolitique considérable, comme en témoigne son blocage depuis le déclenchement de la guerre.

Israël, de son côté, a renforcé sa position grâce au développement de ses champs gaziers en Méditerranée orientale. Il veut devenir un acteur énergétique régional de premier plan à travers de nouveaux circuits énergétiques entre la Méditerranée, l'Europe et les pays arabes.

Deux espaces géopolitiques distincts mais interdépendants sont ainsi dessinés : d'un côté, le Golfe persique et les routes pétrolières liées à l'influence iranienne ; de l'autre, la Méditerranée orientale et les nouveaux axes énergétiques associés à Israël. L'énergie devient ici un instrument de puissance structurelle.

2d. Corridors commerciaux et compétition géopolitique

La même logique existe pour les corridors commerciaux. Ces dernières années, les projets de connexion entre l'Inde, le Moyen-Orient et l'Europe ont acquis une importance géopolitique majeure. Ces routes ne sont pas simplement économiques : elles font partie de la compétition pour devenir les principaux pôles du commerce mondial.

L'Iran cherche à préserver son rôle de pont stratégique entre l'Asie centrale, le Golfe persique, le Caucase et l'Asie occidentale. Un autre exemple est le corridor international Nord-Sud (INSTC), qui relie l'Inde, l'Iran, la Russie et, plus largement, l'Europe du Nord. Dans ce système, l'Iran joue un rôle de véritable pont terrestre entre l'océan Indien et la mer Caspienne, puis vers la Russie et l'Europe.

Israël cherche à s'intégrer dans de nouveaux réseaux de transit grâce à sa coopération avec plusieurs pays arabes et occidentaux, comme des chaînes logistiques régionales reliant la Méditerranée orientale au Golfe, avec des projets de coopération portuaire, de transport maritime et de connectivité numérique liés aux Accords d'Abraham. Il y a aussi le corridor IMEC, qui relierait l'Inde aux ports du Golfe, puis, via l'Arabie saoudite et la Jordanie, aux ports israéliens comme Haïfa, avant d'atteindre l'Europe par la Méditerranée.

La concurrence pour la carte du commerce devient donc une concurrence pour la puissance régionale.

2e. Deux modes d'intégration dans l'économie mondiale

À cela s'ajoute une différence fondamentale : leur mode d'intégration dans l'économie mondiale.

Israël est profondément intégré à l'économie occidentale et au système financier international.

(Lire la suite en page 25) →

Un pétrole séparé de la société, richesse nationale, misère privée¹



Quand on parle de pétrole, l'enjeu principal n'est pas toujours ce qui saute aux yeux. La question qui revient souvent est la suivante: dans un contexte de guerre, de blocus et de perturbation des voies maritimes, quelle quantité de pétrole l'Iran peut-il encore vendre? Mais la question la plus urgente est peut-être celle-ci: quelle part du pétrole que produit encore l'Iran peut-il réellement stocker?

Cela peut sembler être une nuance technique, mais elle est décisive. Si une partie du pétrole iranien avait déjà quitté la zone de danger avant l'escalade de la guerre et du blocus, et qu'elle flotte désormais en mer dans les eaux autour de Malacca, de la Malaisie ou de Singapour, les exportations de pétrole pourraient ne pas être complètement gelées à court terme. Pendant un ou deux mois, il pourrait encore y avoir une certaine marge de manœuvre pour la vente, le transfert ou le commerce. Mais la véritable crise ne se situe pas nécessairement là où les marchés et les médias la cherchent. Le problème principal pourrait se former ailleurs: dans la chaîne de production, le stockage, l'arrivée de pétroliers vides, la capacité portuaire, les assurances, les systèmes de paiement et le rapatriement des recettes en devises étrangères.

Un puits de pétrole n'est pas comme un robinet d'eau que l'on peut simplement fermer puis rouvrir quand on en a besoin. La production de pétrole est un processus technique, coûteux et long. Si les puits sont fermés, les remettre en production n'est pas facile. Cela coûte de l'argent, nécessite des opérations, prend du temps et peut rendre une partie de la capacité de production vulnérable. La production doit donc se poursuivre. Mais lorsque la production se poursuit, le pétrole doit être stocké quelque part.

C'est là que la question des pétroliers vides prend toute son importance. Dans le cadre d'un blocus naval, le problème ne se limite pas à savoir si les pétroliers pleins peuvent quitter l'Iran. Parfois, l'arrivée de pétroliers vides près de Kharg ou de Jask revêt une importance encore plus grande. Car si les pétroliers vides ne peuvent pas entrer, le stockage est perturbé. Si le stockage est perturbé, la production est mise sous pression. Et si la production est mise sous pression, la crise des exportations de pétrole passe d'un simple problème de vente à une crise touchant l'ensemble du cycle de production, de stockage et de revenus.

C'est à partir de là que nous devons prendre plus au sérieux la question du blocus naval. Il ne s'agit pas seulement de sanctions. Il ne s'agit pas non plus uniquement de pression économique. Lorsque l'arrivée des pétroliers vides, le stockage du pétrole, (Lire la suite en page suivante) →

1 - Source : <https://alencontre.org/moyenorient/iran/iran-un-petrole-separe-de-la-societe-richeesse-nationale-misere-privee.html>

← (suite de la page précédente) ... **un pétrole séparé de la société, richesse nationale, misère privée**

les exportations et la poursuite de la production sont pris pour cibles, nous sommes face à un acte de guerre. C'est un acte qui vise à paralyser la capacité économique et opérationnelle du pays de l'intérieur. La guerre, ici, ne se déroule pas uniquement à coups de missiles et de bombes. Elle se déroule aussi à travers les ports, les assurances, les pétroliers, les retards de paiement, les comptes bancaires, la capacité de stockage et le retour lent des recettes pétrolières.

Un pétrole national, mais séparé de la société

Nous devons ici nous poser une autre question plus profonde: si le pétrole iranien est «national», pourquoi sa première fonction en temps de crise n'est-elle pas de protéger la société? Pourquoi, lorsque les ventes et le stockage de pétrole sont perturbés, l'État ne pense-t-il pas d'abord à protéger la main-d'œuvre, à payer les salaires, à garantir l'assurance chômage et à empêcher les licenciements? Pourquoi le pétrole nationalisé est-il devenu une source de survie pour l'appareil du pouvoir, au lieu d'un bouclier social pour les travailleurs?

La question du pétrole en Iran ne concerne pas seulement les exportations, le stockage ou les recettes en devises étrangères. Le problème est que le pétrole, malgré tous les slogans historiques sur son caractère national, a été dans la pratique séparé de la société. Le pétrole a été retiré de la propriété des entreprises étrangères, mais il n'est jamais devenu la propriété réelle du peuple et des travailleurs et travailleuses. La «nationalisation», si elle ne signifie que le transfert de propriété d'une entreprise étrangère à l'État, ne signifie toujours pas la socialisation de la richesse. L'État peut posséder le pétrole au nom de la nation, tout en dépensant ses revenus au sein d'une structure où le peuple n'a absolument aucun rôle.

Sous la République islamique, cette séparation est devenue encore plus flagrante. Le pétrole n'est pas le patrimoine public de la société. Il est le pilier financier de l'État sécuritaire, des budgets opaques, des réseaux de sous-traitants, des fondations diverses, des quartiers généraux militaro-économiques, des projets de recherche de rente et d'une politique étrangère coûteuse. Le peuple est le propriétaire nominal du pétrole, mais il est absent des décisions qui le concernent. Les travailleurs du secteur pétrolier extraient le pétrole, font fonctionner les raffineries, maintiennent en activité les usines pétrochimiques et assurent le fonctionnement des ports. Mais en période de crise, ils sont souvent les premiers à subir des licenciements, des suspensions de contrat, des réductions d'horaires, des retards de salaire et des coupes dans les assurances.

Dans une telle structure, le pétrole nationalisé existe sur le plan juridique, mais il n'existe pas sur le plan social. Dans la loi et les slogans, on parle de «richesse nationale». Mais dans la réalité, cette richesse ne se traduit pas par un droit public, la sécurité des moyens de subsistance, l'assurance chômage, le logement, les soins de santé, l'éducation ou le soutien à la main-d'œuvre. Le pétrole existe, mais la société n'en est pas propriétaire. Les recettes existent, mais la reddition de comptes n'existe pas. La production existe, mais le contrôle social n'existe pas. L'État utilise le pétrole au nom de la nation, mais abandonne la nation lorsque la crise survient.

Un marché du travail conçu pour abandonner les travailleurs

La crise pétrolière frappe un marché du travail déjà rendu sans défense, précaire, externalisé et fragmenté. Une grande partie de la main-d'œuvre iranienne ne travaille pas dans le cadre de contrats stables et clairs. Elle travaille sous contrat temporaire, avec des contrats signés en blanc, par l'intermédiaire de sous-traitants, dans le cadre de missions ponctuelles, au salaire journalier et par l'intermédiaire d'entreprises intermédiaires. Il ne s'agit pas simplement d'une faille administrative ou d'une violation ponctuelle de la part des employeurs. C'est ainsi que le marché du travail a été organisé.¹

(Lire la suite en page suivante) →

1 - <https://alencontre.org/moyenorient/iran/iran-la-mobilisation-et-la-greve-des-travailleurs-du-petrole-a-un-tournant.html>

<https://alencontre.org/moyenorient/iran/iran-dossier-les-travailleurs-du-petrole-se-joignent-aux-protestations-de-petites-fissures-souvent-dans-les-hautes-spheres-de-la-theocratie.html>

← (suite de la page précédente) ... **un pétrole séparé de la société, richesse nationale, misère privée**

Au fil des ans, la sécurité de l'emploi a été retirée aux travailleurs, et la gestion de la main-d'œuvre a été confiée aux employeurs, aux sous-traitants, aux sociétés intermédiaires et aux réseaux semi-privés. Il en résulte qu'en période de crise, l'État n'a pas besoin d'annoncer ouvertement qu'il sacrifie les travailleurs. Le mécanisme qu'il a mis en place le fait automatiquement. Dans l'industrie pétrolière iranienne, selon que l'on ne compte que le ministère du Pétrole ou l'ensemble de la chaîne du pétrole, du gaz, du forage, de la pétrochimie, des sous-traitants et des travaux par projet, la part des travailleurs non permanents et contractuels est estimée à au moins 55 à 70%, et dans certains secteurs jusqu'à environ 75%.

Lorsque la production ralentit, lorsque les projets s'arrêtent, lorsque les exportations de pétrole sont perturbées, lorsque l'argent du pétrole revient en retard ou est bloqué, la première réaction de cette structure est claire: les contrats ne sont pas renouvelés, les horaires sont réduits, les heures supplémentaires sont supprimées, les travailleurs contractuels sont écartés, les travailleurs journaliers ne sont plus appelés, les travailleurs sous contrat blanc n'ont même pas de document pour faire valoir leurs droits, et les employeurs invoquent systématiquement les «conditions de guerre», le «manque de liquidités», «projets suspendus» ou «pression ennemie».

Ici, le chômage n'est pas seulement le résultat de la crise. Il est le produit du même modèle de marché du travail imposé à l'Iran depuis des années. Un contrat temporaire signifie que le travailleur vit constamment sous la menace d'être licencié. Un contrat signé en blanc signifie que le travailleur a déjà perdu le droit de protester. L'externalisation signifie que l'employeur principal peut se cacher derrière une société intermédiaire. Le travail par projet signifie que lorsque le projet s'arrête, la vie du travailleur s'arrête aussi. Les zones économiques spéciales et les entreprises semi-privées signifient que le droit du travail s'éloigne de plus en plus de la réalité quotidienne de la main-d'œuvre.

La République islamique n'a pas seulement rendu la main-d'œuvre bon marché. Elle a également privatisé la responsabilité de soutenir la main-d'œuvre. Elle a livré le travailleur à l'employeur, caché l'employeur derrière le sous-traitant, dissimulé le sous-traitant derrière des contrats temporaires, puis, en cas de crise, elle prétend que le problème se situe entre le travailleur et l'employeur. Mais cette «relation privée» est le produit d'une politique publique de l'État. L'État ne s'est pas retiré du marché du travail. Il a consciemment construit ce marché de manière à se soustraire à toute responsabilité sociale.

L'assurance chômage : un droit neutralisé d'avance

Dans cette structure, même l'assurance chômage ne devient pas un véritable outil de soutien. Sur le papier, un travailleur qui perd son emploi devrait pouvoir bénéficier d'une protection sociale. Mais en réalité, une grande partie de la main-d'œuvre est piégée dans des emplois temporaires, externalisés, sans contrat écrit, rémunérés au jour le jour, liés à des projets et instables. Cela rend l'accès à l'assurance chômage limité, voire impossible.

Lorsque le travailleur n'a pas de relation de travail claire, lorsque son dossier d'assurance est incomplet, lorsqu'il n'a pas le contrat en bonne et due forme en main, lorsque l'employeur n'a pas versé l'intégralité des cotisations d'assurance, lorsque le sous-traitant disparaît ou rejette la responsabilité sur l'entreprise principale, le travailleur se heurte à un mur même lorsqu'il tente de percevoir l'assurance chômage. À ce stade, il ne s'agit plus seulement de licenciements. Il s'agit de l'exclusion des travailleurs du champ de la protection sociale.

Cette exclusion n'est pas fortuite. Un marché du travail instable n'a pas été mis en place uniquement pour maintenir les salaires bas. Il a également été conçu pour échapper aux obligations sociales. Un travailleur sans contrat est plus facile à licencier. Un travailleur sans couverture sociale complète est plus facile à exclure du système de protection. Un travailleur sans organisation ne peut pas faire de son exclusion un sujet de débat public. Un travailleur dont le contrat est renouvelé tous les quelques mois négocie toujours pour sa survie, et non pour revendiquer ses droits. (Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente) ... **un pétrole séparé de la société, richesse nationale, misère privée**

Ainsi, lorsqu'une crise pétrolière et une crise liée à un conflit armé touchent la production [via des bombardements], le travailleur est doublement frappé. D'abord de l'extérieur, par le blocus, la perturbation de la production, les projets bloqués et la baisse des revenus. Puis de l'intérieur, par une structure du travail qui l'a rendu sans défense, sans contrat, sans assurance, sans organisation et jetable. La pression externe étouffe l'économie. La structure interne du marché du travail permet à cet étouffement de se répercuter directement dans le foyer du travailleur.

Quand la catastrophe devient privée

Sous cet angle, le chômage ne doit pas être considéré uniquement comme un « effet secondaire » de la guerre ou de la récession. En Iran, le licenciement des travailleurs en temps de crise devient une méthode de gestion. L'État n'a pas besoin d'annoncer officiellement qu'il se dégage de sa responsabilité vis-à-vis des moyens de subsistance de la population. Il suffit de ne pas toucher au système des sous-traitants, aux contrats temporaires, à l'absence de syndicats indépendants et à la faiblesse de l'assurance chômage. Le marché s'occupe du reste; un marché déjà organisé en faveur des employeurs et contre les travailleurs.

En apparence, c'est l'employeur qui licencie le travailleur. En apparence, c'est le sous-traitant qui ne renouvelle pas le contrat. En apparence, c'est le projet qui s'est arrêté. En apparence, c'est l'entreprise qui manque de liquidités. Mais en réalité, ce sont les maillons d'une chaîne politique. Un État qui a affaibli le droit du travail, réprimé l'organisation indépendante, étendu la sous-traitance, normalisé les contrats temporaires et subordonné l'assurance chômage à un labyrinthe de formalités administratives, de dossiers d'assurance et d'approbation de l'employeur ne peut se dissocier des conséquences de ces licenciements.

C'est la privatisation de la catastrophe. La crise est publique, mais son coût devient privé. La guerre est publique, mais le chômage devient individuel. Le blocus vise le pays, mais le travailleur doit affronter seul le propriétaire, la boulangerie, la pharmacie, l'école, les dettes et les frais médicaux. L'État parle de la « nation », mais lorsqu'il s'agit d'aide, il réduit le travailleur à un dossier administratif, à un conflit de travail ou à une relation privée avec l'employeur.

L'absence d'organisations syndicales indépendantes et de médias indépendants achève ce processus. Lorsque les travailleurs ne disposent pas d'une organisation indépendante, le chômage et les retards de salaire se transforment en expériences dispersées et silencieuses. En l'absence de médias indépendants, en particulier de médias ouvriers, la voix du travailleur est écartée de la sphère publique. En conséquence, l'État et les employeurs peuvent raconter la crise dans leur propre langage: « manque de liquidités », « conditions particulières », « pression ennemie », « nécessité de la production », « endurance nationale ». Mais derrière ces mots se cachent des familles qui perdent leurs revenus, sans aucune institution indépendante capable de transformer leur souffrance en revendication publique.

Les sanctions sont réelles, mais elles ne suffisent pas comme excuse

Les sanctions et la guerre sont réelles. Le blocus naval est réel. Cibler les pétroliers, les assurances, les ports, les installations de stockage et les revenus pétroliers est un acte de guerre contre la capacité économique de l'Iran. Mais la réalité de la pression extérieure ne devrait pas donner au gouvernement le droit de dissimuler la structure interne de l'exploitation. La République islamique utilise la pression extérieure pour justifier ce qui existait bien avant la guerre: la privatisation de la crise, la dévalorisation de la main-d'œuvre, la fragmentation de cette dernière, la répression de l'organisation et le déni de responsabilité sociale.

Ce modèle n'a pas été créé aujourd'hui. Des années avant cette crise, les contrats temporaires étaient déjà devenus la norme. Les sous-traitants et les sociétés intermédiaires s'étaient déjà développés. Les zones spéciales et les grands projets avaient déjà été soustraits au contrôle réel des travailleurs. Les travailleurs devaient déjà faire grève simplement pour recevoir leurs salaires en retard. Les enseignants, les retraités, les infirmières et les ouvriers (Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente) ... **un pétrole séparé de la société, richesse nationale, misère privée**

industriels, avaient à maintes reprises transformé la rue en lieu de revendication pour leurs moyens de subsistance. La guerre et les sanctions ne sont donc pas la cause de tout. Elles intensifient une crise existante et fournissent au gouvernement un nouveau discours pour la justifier.

Cette distinction est importante. Si tout est réduit à la guerre et aux sanctions, le gouvernement échappe à sa responsabilité interne. Mais si l'on ignore la pression extérieure, la réalité du blocus et de la guerre économique disparaît. Une analyse sérieuse doit prendre en compte les deux aspects simultanément: le blocus vise la capacité économique depuis l'extérieur; l'État répartit le coût de cette attaque selon des lignes de classe depuis l'intérieur. L'un coupe la respiration de l'économie; l'autre coupe la voie de défense sociale des travailleurs.

La résistance sans les travailleurs n'est qu'un autre nom pour l'austérité

Si une guerre économique est menée contre le pays, alors le premier devoir du gouvernement devrait être de protéger la main-d'œuvre: interdire les licenciements dans les unités touchées par la crise, payer immédiatement les salaires en retard, garantir l'assurance chômage à tous les travailleurs licenciés, y compris les travailleurs sous contrat, ceux affectés à des projets, ceux sous contrat à durée indéterminée et les journaliers, obliger le principal employeur à assumer ses responsabilités, écarter des projets vitaux les entreprises intermédiaires, prolonger automatiquement les contrats temporaires pendant la crise, contrôler le prix des produits de première nécessité et reconnaître le droit des travailleurs et travailleuses à s'organiser, car sans organisation, ils n'ont aucun pouvoir face à cette lame de fond.

Mais la République islamique fuit précisément ce genre de mesures. Car un véritable soutien à la main-d'œuvre n'est pas seulement une décision de politique sociale. Il modifie l'équilibre des pouvoirs dans la société. Un travailleur bénéficiant d'une véritable assurance chômage est moins facile à intimider. Un travailleur et une travailleuse sous contrat à durée indéterminée est moins susceptible de se taire. Un travailleur disposant d'une organisation indépendante peut faire de la crise un enjeu public. Un travailleur capable de manifester collectivement ne laissera pas la guerre et le blocus devenir des prétextes pour rendre la main-d'œuvre moins chère et les travailleurs plus jetables.

C'est pourquoi le régime préfère parler de résistance, mais ne veut pas de travailleurs résistants. Il veut des travailleurs obéissants. Des travailleurs qui endurent, mais ne revendiquent pas. Des travailleurs qui se sacrifient, mais ne s'organisent pas. Des travailleurs qui vivent sous la pression de la guerre, mais ne demandent pas de comptes à l'État. Telle est la politique de classe cachée au sein de l'économie de guerre.

Le pétrole peut rester à flot en mer, mais les travailleurs ne doivent pas être abandonnés sur la terre ferme. Si le gouvernement parle de guerre économique, il doit d'abord défendre ceux et celles dont la vie s'effondre à chaque interruption de la production. Sans cette défense, les «conditions de guerre» ne sont qu'un nom plus respectable pour rendre la main-d'œuvre moins chère, rendre les travailleurs et travailleuses plus vulnérables et permettre à l'État d'échapper à sa responsabilité sociale.

La question finale n'est pas de savoir combien de pétrole l'Iran peut vendre. La question est de savoir pourquoi le pétrole produit au nom de la nation ne sert pas la nation en temps de crise. Pourquoi le pétrole nationalisé, au lieu de soutenir les travailleurs, soutient-il un système qui les abandonne? Pourquoi un État qui parle de guerre économique refuse-t-il de payer le coût de la défense de la société?

La réponse réside dans la structure du pouvoir elle-même: le pétrole est national, mais pas social; l'État existe, mais il n'est pas responsable; la production existe, mais il n'y a pas de contrôle ouvrier; la résistance existe, mais il n'y a pas de soutien aux travailleurs. Dans une telle situation, le pétrole reste à la surface de l'eau, et le travailleur tombe à terre. Ce n'est pas seulement l'image d'une crise économique. C'est l'image d'un ordre qui a séparé la richesse publique de la société, et qui, lorsque la crise survient, fait entrer la pauvreté dans les foyers des travailleurs. (Article publié sur le site *The Fire Next Time* le 27 avril 2026; traduction rédaction *A l'Encontre*)•

Aperçu de la guerre israélo-américaine contre l'Iran et de ses conséquences¹



La guerre impérialiste américano-israélienne contre l'Iran, déclenchée par Netanyahu, entre dans son troisième mois. Malgré un cessez-le-feu proclamé le 8 avril, la situation reste inchangée sur le fond. Il n'entre pas dans le cadre de cette analyse d'examiner les origines de ce conflit.

La République islamique, sa stratégie et sa politique ne sont pas exemptes d'erreurs. Depuis 47 ans, les peuples d'Iran souffrent de la dictature sanglante de ce régime. La répression sanglante de l'opposition a débuté dès le lendemain de l'instauration de la République islamique. Des milliers de personnes ont été assassinées et des dizaines de milliers d'autres torturées en prison. La répression exercée par la République islamique et la terreur qu'elle a engendré au sein de la population n'ont pas enrayer la lutte de différents groupes sociaux, notamment les travailleuses et travailleurs, les femmes, les étudiant.es, les employé.es de diverses institutions et aussi les groupes ethniques. La République islamique n'est pas parvenue à briser la volonté combative du peuple.

L'opposition iranienne, notamment celle de gauche, est très dispersée et ne dispose pas de l'influence nécessaire dans les luttes populaires. La politique du régime a provoqué la montée en puissance de certains royalistes et de l'extrême-droite. Lors des manifestations de décembre qui ont fait des milliers de morts, le prince héritier d'Iran Reza Pahlavi, fils de l'ex-Shah, a tenté de s'emparer du mouvement. Il a bénéficié du soutien d'Israël et de divers médias basés à Londres et aux États-Unis, notamment « Iran International », financé par l'Arabie saoudite et aujourd'hui par Israël. Reza Pahlavi a cherché à devenir le chef unique du mouvement d'opposition en exagérant le nombre de ses partisans en Iran, et en affirmant haut et fort être le leader incontesté de l'opposition. Ses partisan.es ont brandi des drapeaux israéliens et américains lors de manifestations bruyantes aux États-Unis et en Europe, et officiellement remercié Trump et Netanyahu pour leurs attaques contre l'Iran.

Cette guerre d'agression, contraire à toutes les lois du droit international, a provoqué, outre la destruction massive d'infrastructures industrielles, scientifiques, sanitaires, productives et éducatives ; ainsi qu'une coupure totale de l'accès à Internet, une mesure sans précédent dans le monde. Celui-ci a instauré des barrages routiers et un contrôle strict des citoyen.nes dans les rues, semant la terreur parmi la population par des arrestations, des emprisonnements et des exécutions.

Les États-Unis et Israël pensaient démanteler le régime en quelques jours. Or, le Guide suprême et les commandants du Corps des gardiens de la révolution islamique ont été tués puis remplacés, tandis que la répression du peuple s'est poursuivie. Contrairement à l'image véhiculée par certains médias qui réduisent la République islamique à un régime des mollahs, ce régime repose sur un capitalisme néolibéral et mafieux. La rente et la corruption constituent les piliers du pouvoir. Après l'assassinat de Khamenei, nous sommes désormais confrontés à une dictature que, (Lire la suite en page suivante) →

1 - Intervention du représentant de SSTI à la Fête de Bir-Kar à Paris. [Bir-Kar](#) (Plateforme pour l'unité des travailleur·euse·s et la fraternité entre les peuples), une association militante turc/kurde en France.

← (suite de la page précédente)... **Aperçu de la guerre israélo-américaine contre l'Iran**

malgré ses dissensions internes, s'obstine à écraser le peuple et à exploiter les travailleurs.

En raison de cette guerre, des centaines de milliers de personnes se retrouvent au chômage. Les chiffres officiels font état d'un total de 630 000 chômeurs et de 170 000 dans les secteurs de la pétrochimie et de la sidérurgie. Cependant, les chiffres réels sont certainement bien plus élevés. La coupure d'Internet depuis le 8 janvier a entraîné la perte d'emploi de centaines de milliers de personnes. De nombreux jeunes gagnent en effet habituellement leur vie grâce à Internet. Le chômage touche particulièrement les petites entreprises, dont la quasi-totalité des activités est à l'arrêt. L'industrie automobile est quasiment paralysée. Les ouvriers du bâtiment ont, dans leur grande majorité, perdu leur emploi. La guerre a entraîné une forte dépréciation de la monnaie nationale face au dollar, tandis que les prix en Iran sont indexés sur celui-ci. L'inflation a dépassé les 100 %. Les classes populaires n'ont même plus les moyens d'acheter des œufs.

Parmi les demandes d'assurance chômage enregistrées durant les quarante premiers jours de guerre, près d'un tiers provenaient de femmes ; un chiffre qui, compte tenu de leur faible taux d'emploi formel, révèle leur surreprésentation parmi les personnes contraintes de quitter le marché du travail.

Le chômage relègue les femmes au bas de l'échelle sociale et de la hiérarchie des genres. Dans les classes populaires, cette crise engendre une pauvreté accrue, une précarité grandissante, une insécurité alimentaire, un accès limité aux soins de santé ainsi qu'un risque accru de malnutrition, d'exclusion sociale, et de se retrouver sans abri. Dans les classes moyennes, la perte d'indépendance économique rend les femmes plus dépendantes des hommes et les prive de la possibilité de se défendre contre les violences conjugales. Sachant que seulement 13,5 % des femmes ont un emploi dans le pays, toute crise — des sanctions à la pandémie de Covid-19 en passant par la guerre — réduit considérablement ce faible pourcentage d'accès à l'emploi.

Les stéréotypes de genre constituent un mécanisme structurel de victimisation des femmes en temps de crise, comme lors des guerres. Les sanctions et les récessions économiques contribuent profondément à la reproduction des inégalités de genre au sein de la société.

Concernant le travail domestique, il convient de souligner que ces activités ne sont pas reconnues comme des emplois, et ne sont pas prises en compte dans le PIB. Elles ne donnent lieu ni à un salaire, ni à une assurance, ni à des congés, ni à des avantages sociaux.

Fin mars, les forces américaines et israéliennes ont frappé à deux reprises l'aciérie de Mobarakeh. Là où les fours crépitaient, où les chaînes de production tournaient à plein régime, des milliers d'ouvriers avaient organisé leur vie au rythme du métal et du feu. Avec la seconde attaque, tout s'est brutalement arrêté. Plus de 27 000 employés de l'aciérie de Mobarakeh ont été plongés dans la stupeur ; l'usine, qui symbolisait encore la veille la stabilité industrielle du pays, est désormais devenue quasi silencieuse.

Conformément à la nature anti-ouvrière et inhumaine de l'ordre capitaliste, les conséquences économiques de cette guerre se traduisent par des attaques contre les moyens de subsistance, la vie, ainsi que les emplois de la classe ouvrière et des populations précaires. La logique de profit du capitalisme se manifeste par la hausse des prix, l'aggravation de la pauvreté, ainsi qu'un chômage massif touchant les travailleurs/euses et les plus démunis. Ce ne sont là que les effets les plus immédiats et les plus douloureux de cette situation. Les conséquences plus profondes et destructrices, à moyen et à long terme, des guerres en Iran, dans d'autres pays du Moyen-Orient, en Ukraine et en Afrique mettent gravement en péril le monde entier ainsi que l'avenir de milliards de personnes. Le danger de conflits destructeurs d'une ampleur encore plus grande, voire de dimension mondiale, menace l'avenir de l'humanité. À travers ces guerres, le « nouvel ordre mondial » et le « nouveau Moyen-Orient » voulus par les forces fascistes au pouvoir aux États-Unis et en Israël, seraient façonnés au prix du génocide, des massacres et de la ruine des sociétés humaines.

(Lire la suite en page 16) →

La guerre et la catastrophe écologique en Iran¹



Mesdames et Messieurs,

Pour beaucoup d'entre vous, le détroit d'Ormuz est avant tout un corridor de transport d'énergie, une route stratégique pour le pétrole, le gaz et les intérêts géopolitiques. Mais moi, quand j'entends le mot *Ormuz*, je ne vois pas d'abord des tankers, des cartes militaires ou des chiffres. Moi, je vois la mer. Je vois les vagues. Je vois les baleines et les dauphins du Golfe Persique. Je vois une vie silencieuse, fragile, qui n'a rien demandé à personne, et qui pourtant subit la violence des hommes.

Et cette guerre ne détruit pas seulement des villes. Elle détruit aussi un monde vivant.

Car l'Iran n'est pas seulement un territoire stratégique. C'est un pays d'une grande richesse naturelle. Il y a les montagnes, les forêts, les zones humides, les déserts, et les eaux du Golfe Persique. Dans ces paysages vivent des espèces rares, précieuses, irremplaçables. Parmi elles, il y a le léopard persan, l'un des félins les plus menacés au monde. Un animal majestueux, déjà fragile, déjà en danger avant même les bombardements. Et aujourd'hui on sait qu'ils ont été tués lors de ces attaques.

Car il faut le dire clairement : avant même la guerre, la nature iranienne était déjà fragilisée. À cause de la mauvaise gouvernance, de la surexploitation de l'eau, de la pollution, de la désertification, de la destruction des forêts et des zones humides, l'écosystème iranien souffrait déjà. La terre était fatiguée. L'eau manquait. L'air était pollué. Les habitats naturels reculaient déjà. La guerre n'a donc pas frappé une nature forte. Elle a frappé une nature déjà blessée. Et aujourd'hui, elle l'enfoncé encore davantage.

Et puis il y a les réserves pétrolières qui explosent. Et là, ce n'est plus seulement la guerre visible. C'est une catastrophe écologique totale. Des colonnes de fumée noire montent dans le ciel. Une fumée épaisse, toxique, qui empoisonne l'air. Cette fumée ne reste pas au-dessus d'un seul site bombardé. Elle se répand. Elle voyage. Elle étouffe les humains, les animaux, les plantes. Elle recouvre tout.

Puis vient la pluie acide.

Après l'explosion des réserves pétrolières, les substances chimiques montent dans l'atmosphère, se mélangent aux nuages, et retombent ensuite sous forme de pluie acide. Cette pluie ne tombe pas comme une pluie ordinaire. Elle brûle les feuilles, abîme les arbres, détruit les cultures, acidifie les sols, pollue les rivières, tue les poissons, affaiblit toute la chaîne du vivant. Ce n'est pas seulement une pluie. C'est une nouvelle attaque contre la terre. (Lire la suite en page 16) →

1 - L'intervention de Sara du [collectif solidarité Iran Lyon](#), lors d'une réunion publique organisée à Lyon.

Les conséquences dévastatrices de la guerre récente, et les moyens de se débarrasser de celle-ci et de la répression

Une guerre dévastatrice a bouleversé de fond en comble notre vie, ainsi que notre lutte en tant que travailleurs/euses. Les bombardements incessants menés par les États-Unis et Israël, ont clairement montré à tous et toutes que les « *frappes ciblées* », « *l'aide militaire* » et les « *interventions humanitaires* » n'étaient qu'une tromperie honteuse et destructrice.



Nous avons dû faire face à :

- Des forces militaires répressives et des milices Bassidji à chaque coin de rue ;
- La peur, l'inquiétude et l'angoisse généralisées causées à la fois par les bombardements et une répression sécuritaire intense ;
- Une inflation vertigineuse ;
- Une coupure inacceptable d'Internet imposée par le gouvernement, qui a perturbé le travail et la vie de millions de personnes. Elle a notamment privé de toute possibilité de communication et d'expression publique, l'immense majorité de la population et les organisations indépendantes de l'Etat (dont notre syndicat)

Pendant des années, notre syndicat avait mis en garde contre la guerre, les politiques bellicistes et les sanctions économiques. La classe ouvrière a été la principale victime de l'appauvrissement de la population et des privations. Simultanément, les détenteurs du pouvoir et de la richesse sont devenus encore plus riches.

Pendant les mois précédant cette nouvelle guerre, comme nous l'avons déjà fait en juin 2025 durant les 12 jours de conflit, nous avons souligné à maintes reprises que les principales victimes de la guerre ne sont pas les détenteurs du pouvoir, mais les travailleurs/euses, ainsi que les autres défavorisé.es et opprimé.es. Dans le contexte actuel, nous condamnons fermement les attaques militaires des États-Unis et d'Israël contre le territoire iranien, le massacre de la population ainsi que les lourds dommages infligés aux infrastructures, aux usines, aux habitations, aux hôpitaux et aux écoles.

À la suite du soulèvement de janvier 2026, nous avons déclaré que les massacres de masse et les exécutions capitales actuelles, au sein d'une société iranienne vaste, consciente et plurielle, non seulement ne seront pas capables de contenir les protestations et les profondes insatisfactions sociales, mais qu'ils ne feront qu'accroître la colère populaire.

Nous avons souligné que la poursuite de la lutte des classes et des mouvements sociaux revendiquant des droits, la liberté et l'égalité constituent la seule voie pour l'émancipation des travailleurs/euses, ainsi que des peuples laborieux et opprimés d'Iran. Cette émancipation ne pouvait pas venir d'une intervention militaire des États-Unis, d'Israël ou d'autres puissances étrangères dominatrices, ni celle de forces qui leur sont liées ou qui les soutiennent.

Cette guerre a non seulement coûté la vie à des milliers d'innocent.es, mais elle a aussi visé des habitations, des hôpitaux, des écoles, des infrastructures et des industries vitales.es. Des millions d'emplois ont été détruits, directement ou indirectement, ou sont devenus encore plus précaires et instables. Les coups portés par cette guerre, en particulier à la classe ouvrière, aux populations défavorisées d'Iran, à nos mouvements et à notre capacité d'organisation, ne pourront pas être surmontés facilement. Cependant, ces coups n'arrêteront pas la lutte des mouvements revendiquant leurs droits.

(Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente)... **Les conséquences dévastatrices de la guerre récente**

Le capitalisme iranien et mondial n'accorde pas la moindre valeur à nos vies ni à notre avenir. S'ils réclament aujourd'hui la fin de cette guerre impérialiste destructrice, c'est uniquement du point de vue de :

- leurs propres intérêts à long terme,
- la pression de l'opinion publique,
- la forte hausse des prix du pétrole et du gaz,
- la raréfaction d'autres biens,
- le risque de récession économique mondiale.

Ce n'est pas souci du destin de plus de 90 millions d'habitants de l'Iran, ni celui des millions de personnes de la région qui ont été victimes de cette guerre et du climat militariste et répressif qu'elle a engendré

Le déclenchement de la récente guerre a également servi de prétexte à la République islamique pour exécuter de nombreux prisonniers politiques lors de prétendus procès, expéditifs et allant même au-delà de leurs propres règles et lois. Si bien que des dizaines de personnes ont été pendues en très peu de temps, et des milliers d'autres ont été arrêtées pour des motifs fallacieux. Ce qui a eu pour conséquence d'accentuer encore davantage l'étouffement et la répression qui règnent dans le pays.

Cette guerre et toute politique belliciste doivent être immédiatement et totalement arrêtées.

Les menaces des États-Unis et d'Israël de reprendre des attaques militaires contre l'Iran doivent cesser.

La répression et les exécutions menées par la République islamique sous prétexte du contexte de guerre doivent être stoppées.

La crise du coût de la vie, l'inflation galopante et le chômage massif causés par la guerre doivent être compensés par la fourniture immédiate, gratuite ou à bas prix, de biens essentiels pour la population.

L'internet à plusieurs vitesses doit être aboli. L'accès complet à un internet libre doit devenir un droit fondamental pour les travailleurs/euses et les couches laborieuses du pays.

Notre accès actuellement limité à Internet pour transmettre nos voix et nos documents se trouve dans une situation extrêmement fragile. L'avenir de cet accès demeure totalement flou et incertain.

C'est pourquoi nous profitons de cette occasion pour adresser nos salutations à :

- nos collègues dévoués des transports en bus de Téhéran, ainsi que des réseaux de transport de l'ensemble du pays,
- toutes et tous les ouvriers.es, enseignant.es, personnels médicaux, retraités.es, femmes, étudiant.es, élèves, enfants,
- l'ensemble des êtres humains et mouvements, dont la vie et les luttes ont été perturbées et mises en danger par cette guerre dévastatrice.

Nous honorons également la mémoire de tous et toutes les civil.es tués.es et blessés.es au cours de cette guerre, y compris nos cher.es enfants de l'école de Minab, ils et elles nous sont toutes et tous précieux/euses.

Non à la guerre et non aux politiques bellicistes

Non à la répression et à la tyrannie

Dans l'espoir d'instaurer la paix et la justice en Iran et dans le monde entier

La solution pour les travailleurs et les ouvriers réside dans l'unité et l'organisation •

Syndicat des travailleurs de la compagnie de bus de Téhéran et de sa banlieue, 20 mai 2026

← (suite de la page 13)... **Aperçu de la guerre israélo-américaine contre l'Iran**

Trump avait initialement déclaré que la destruction des installations nucléaires iraniennes constituait la principale motivation de la guerre. Pourtant, à l'issue des douze jours de conflit, en juin 2025, les États-Unis et Israël avaient tous deux affirmé avoir atteint leurs objectifs et proclamé leur victoire. Toutefois, l'objectif d'Israël demeure la destruction et la désintégration de l'Iran. Netanyahu a évoqué à maintes reprises sa volonté de transformer le Moyen-Orient.

La guerre a repris avec une intensité accrue le 28 février. Alors même que les négociations avec la République islamique semblaient prometteuses. Plusieurs observateurs internationaux ont estimé qu'une grave erreur d'appréciation avait été commise quant à la capacité de résistance et de résilience du régime iranien. Désormais, l'enjeu principal semble se concentrer sur l'ouverture du détroit d'Ormuz et la liberté de navigation dans le golfe Persique, des questions elles-mêmes issues d'une guerre imposée et impérialiste.

Le coût principal de la guerre est supporté par le peuple iranien et continuera de l'être pendant de nombreuses années. La République islamique tente d'entraver les luttes populaires sous prétexte de guerre, en intensifiant la répression et notamment les exécutions.

Malgré cette situation, la lutte se poursuivra et, à ce titre, les peuples d'Iran ont besoin de la solidarité internationale des forces progressistes, des personnes éprises de liberté, des travailleurs/euses à travers le monde•

Vive la Solidarité internationale des peuples !

← (suite de la page 13)... **La guerre et la catastrophe écologique en Iran**

Mais il faut comprendre une chose essentielle : ce désastre ne reste pas limité à l'Iran. Le monde est lié. Les vents transportent la fumée vers d'autres pays. Les courants marins diffusent la pollution dans le Golfe Persique et au-delà. Les pluies transportent les produits toxiques. Les oiseaux migrateurs emportent avec eux les conséquences d'un environnement détruit. Quand la nature est blessée quelque part, ce n'est jamais un problème local. C'est une blessure pour le monde entier.

Et même quand les armes se taisent, la destruction ne s'arrête pas.

Parce qu'après la guerre, il faut reconstruire. Reconstruire les villes, les routes, les ponts, les bâtiments, les réseaux, les ports. Et reconstruire demande énormément de ressources, énormément d'énergie, énormément d'eau, énormément de matériaux. Donc même après la guerre, la nature continuera à payer. La guerre détruit d'abord, puis la reconstruction épuise ce qui reste.

Voilà pourquoi il faut voir plus loin que la géopolitique.

Car la nature met des siècles à créer la vie, et la guerre suffit de quelques instants pour tout défigurer.

Protéger la paix, ce n'est pas seulement protéger des peuples.

C'est aussi protéger les mers, les forêts, les animaux, l'air, l'eau, et l'avenir.

Je vous remercie•



Comment le « licenciement » devient un outil de domination : La lutte pour reconquérir le droit de protester

Rapport analytique du site iranien Davtalab sur la précarité de l'emploi en Iran¹

Le problème ne se limite pas au fait que les travailleurs/euses exercent leur activité dans des conditions plus difficiles. Le problème plus grave est qu'aujourd'hui, même exprimer son mécontentement peut entraîner un licenciement. C'est précisément à ce moment-là que la peur cesse d'être un sentiment individuel pour devenir un mécanisme collectif de contrôle de la main-d'œuvre.

Des rapports de ce type indiquent qu'après la guerre de 40 jours (28 février au 8 avril 2026), a eu lieu une extension de la fermeture des unités de production. Le rapport de force entre travailleurs/euses et patronat a changé de manière sans précédent, au détriment des travailleur/euses. Lorsque le nombre de chômeurs/euses augmente, et que la file de la main-d'œuvre disponible s'allonge, l'employeur recourt plus facilement au licenciement, sachant qu'il n'est pas difficile de remplacer un.e travailleur/euse contestataire.

Dans un entretien avec l'agence de presse ILNA dépendant du ministère du travail, un ouvrier de la zone industrielle de Sahand à Tabriz décrit ainsi la peur du licenciement au cours des derniers mois :

« Avant la guerre, nous ne disposions pas de beaucoup de moyens de confort ou d'avantages sociaux qui pourraient nous être maintenant retirés. Le problème, c'est qu'avant la guerre, si nous protestions ou formulions des revendications, même si elles n'aboutissaient pas, au moins nous ne faisons pas face à une répression brutale.

Mais après le début de la guerre, surtout après cette dernière guerre, la situation a changé. Comme certaines usines ont été endommagées et fermées, le chômage parmi les ouvrier.es de Tabriz a fortement augmenté. À présent, si quelqu'un.e émet la moindre protestation ou revendication, il/elle est très facilement licencié.e. Rien que durant cette courte période, plusieurs ouvrier.es ont été renvoyé.es, simplement pour avoir protesté contre des transferts déraisonnables de personnel entre les différentes unités de travail. Dans notre seule unité, qui compte environ quarante à cinquante salarié.es, trois personnes ont été licenciées uniquement parce qu'elles s'opposaient à un changement de poste. Et cela alors même que nous sommes tous considéré.es comme des ouvrier.es qualifié.es et spécialisé.es. »

● Ce récit dresse une image crue d'une « impasse stratégique » dans la condition ouvrière. Une situation où les crises majeures (comme la guerre et l'effondrement économique) transforment la main-d'œuvre en « soldats sans défense » face aux exigences des employeurs. Lorsque le taux de chômage augmente en raison de la fermeture des unités de production, « la peur d'être remplacé » devient l'outil le plus puissant pour réprimer les revendications.

Selon certains rapports, entre 2 et 4 millions de personnes ont perdu leur emploi au cours des deux derniers mois : des ouvriers travaillant dans des petites et moyennes entreprises, des travailleurs/euses freelance, ainsi que des travailleurs/euses et employé.es du secteur des services

● Celles et ceux qui n'ont pas encore été licencié.es ne sont pas non plus dans une meilleure situation : dans certaines unités, les arriérés de salaires dépassent désormais deux mois, les salaires n'ont pas été augmentés, les heures supplémentaires ont été supprimées, l'effectif des équipes de travail ont été réduits, et les primes ainsi que les autres avantages salariaux ont également été suspendus.

Ainsi, même pour celles et ceux n'ayant pas pour l'instant perdu leur emploi, la fracture de « l'insécurité de l'emploi » s'est activée, la voix de tout.e protestataire est étouffée dès le départ sous prétexte de « préserver son poste de travail »•

¹ - <https://t.me/GEtehadbazneshastegan>

Mahshahr : licenciements de masse, absence de contrôle, abandon des travailleurs après les bombardements



Les travailleurs de la zone pétrochimique de Mahshahr dénoncent une situation de crise sociale majeure consécutive aux bombardements du 4 avril 2026, ainsi que leurs conséquences économiques.

Sous prétexte de « chômage temporaire », des milliers de salariés ont été écartés de leur emploi, tandis que de plus en plus d'entreprises transforment cette situation en licenciements définitifs.

Certaines informations ont été rapportées par l'Agence de presse du travail iranienne (ILNA), citant Ebrahim Pirayesh, secrétaire exécutif de la « Maison des travailleurs » de Bandar Mahshahr, une organisation inféodée au régime,

D'après celles-ci, de nombreuses entreprises procèdent aujourd'hui à des réductions d'effectifs en dehors de tout cadre légal. Des sociétés comme Petronad, filiale et sous-traitante du complexe pétrochimique de Maroun, ont déjà licencié des travailleurs.

L'usine de fabrication de tubes de Mahshahr est également concernée par des licenciements massifs. Dans plusieurs entreprises, les suppressions d'emplois touchent généralement entre trente et quarante travailleurs, et parfois plus d'une centaine de salariés à la fois.

Aucune transparence n'est assurée sur l'ampleur réelle des licenciements. Les entreprises invoquent le caractère « confidentiel » des données relatives à leurs effectifs, empêchant toute évaluation précise de la situation. Dans le même temps, les travailleurs licenciés ont manifesté devant les institutions gouvernementales, sans obtenir de réponse concrète ni de mesures de protection sociale effectives.

Selon des responsables syndicaux, seuls cinquante travailleurs licenciés ont pu accéder aux allocations chômage. Dans les Zones économiques spéciales et franches, l'absence de supervision effective du ministère de la Coopération, du Travail et de la Protection sociale laisse les entreprises agir sans contrôle réel.

Cette situation met en lumière une double crise : celle des destructions causées par les attaques militaires, et celle d'un système économique qui organise l'abandon des travailleurs. Les secteurs sidérurgique et pétrochimique figurent parmi les plus durement touchés, avec des conséquences sociales évaluées à grande échelle.

Face à cette situation, les travailleurs exigent la reconnaissance des licenciements, la protection des emplois, la transparence des chiffres et l'application effective du droit du travail dans toutes les zones économiques spéciales•

L'une des conséquences de la coupure d'Internet :

De nombreuses femmes vendent discrètement leurs produits dans la rue



Nombreuses sont les femmes qui, aujourd'hui, se voient contraintes de vendre discrètement leurs produits dans la rue ou de recourir au commerce ambulancier, alors qu'avant les coupures d'Internet, elles exerçaient leur activité par l'intermédiaire de boutiques en ligne et de pages Instagram.

Cela fait désormais 85 jours que les perturbations et la coupure massive de l'Internet international en Iran ont commencé, celles-ci s'étant encore intensifiées à partir du 28 février 2026. Selon les estimations disponibles, les entreprises opérant en ligne ont subi des pertes quotidiennes comprises entre 3 000 et 5 000 milliards de tomans. Sur les deux derniers mois, le montant cumulé de ces pertes dépasserait ainsi entre 180 000 et 300 000 milliards de tomans.

Les témoignages recueillis ainsi que les données statistiques disponibles révèlent que les activités professionnelles exercées à domicile, notamment celles des femmes, ont été parmi les plus durement et profondément touchées par les coupures et restrictions d'accès à Internet.

Le taux de participation des femmes à l'activité économique est estimé entre 13,6 et 14,7 %, ce qui implique que près de 86 % des femmes en âge de travailler demeurent en dehors du marché du travail, sans être ni employées ni activement en recherche d'emploi.

Les femmes ne constituent qu'environ 15 à 16 % de la population active du pays. Leur taux de chômage est quant à lui estimé entre 13,7 et 16 %, soit près du double de celui des hommes, évalué entre 6 et 8%.

Selon les statistiques du ministère du Travail, environ 80 % des personnes actives dans les métiers exercés à domicile en Iran sont des femmes, dont près de 11 % résident en zones rurales.

De nombreuses activités indépendantes exercées à domicile ou en milieu rural, qui commençaient récemment à se développer grâce à Internet, ont été contraintes de cesser définitivement leurs activités. Des secteurs tels que la vente de vêtements, d'articles liés au hijab, d'artisanat, de bijoux faits main, de produits cosmétiques et de soins esthétiques, ainsi que les formations en ligne, ont été durement touchés, subissant une chute brutale des ventes et la perte quasi totale de leur clientèle à la suite de la coupure d'Internet.

La coupure d'Internet a interrompu le principal, voire l'unique, canal de commercialisation et de distribution de ces femmes entrepreneures vers les marchés des grandes villes, précipitant ainsi dans la pauvreté les ménages dirigés par des femmes•

Dossier du rassemblement à Genève



Vendredi 5 juin, de nombreux/euses camarades ont répondu présent à l'appel conjoint de différents syndicats d'Europe et d'un Comité d'organisation de la diaspora iranienne, en solidarité avec le mouvement des travailleur.euse.s d'Iran.

C'est devant le siège des Nations Unies à Genève (Suisse), qu'un parterre de banderoles, d'affiches et de posters est venu recouvrir le sol gris de la place des Nations. On y lisait des slogans de lutte ainsi que des demandes de libération immédiate et inconditionnelle des prisonnier.es politiques en Iran. Les visages des camarades victimes de la répression scintillaient sous le soleil alors que l'Internationale résonnait pour introduire les prises de paroles.

Ainsi s'est diffusé un message unanime, unitaire et rempli d'espoir, par :

- des syndicats français, suisses, suédois, et d'autres pays,
- des camarades iraniens vivant désormais dans différents pays européens,
- des représentant.e.s de différents pays, venu.e.s pour la conférence annuelle de l'OIT.

On a également entendu au cours de l'après-midi des messages enregistrés en Iran par des camarades syndicalistes. C'est leur voix et leur message politique qui ont été exposés ce jour-là aux oreilles de l'institution censée garantir les droits des travailleur.euse.s du monde entier.

Une nouvelle fois, l'hypocrisie et la complicité des gouvernements du monde entier a permis la présence, au sein des organismes de l'OIT, d'émissaires envoyés par le régime et présentés comme représentants des salarié.es.

Mais la supercherie ne trompe personne. Personne n'est dupe. En Iran, les véritables représentant.e.s indépendant.e.s des salarié.es en Iran subissent une répression sans précédent depuis des décennies, parfois au péril de leur vie.

La République Islamique ne respecte toujours pas les pactes internationaux qu'elle a signé en matière de droits civiques, économiques, politiques ou sociaux. Par ailleurs, elle ne remplit pas non plus ses obligations en tant qu'Etat membre de l'OIT concernant les libertés fondamentales des travailleur.euse.s. Néanmoins, le régime a toujours sa place dans ces instances, avec l'aval des grandes puissances • [Vidéo du rassemblement](#)

Appel à un rassemblement à Genève le vendredi 5 juin 2026



Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, UNSA, Solidaires et FSU, ainsi que :

- des organisations syndicales de plusieurs pays,
- le « Comité d'organisation » mis en place par des organisations de la diaspora iranienne, appellent à un rassemblement à Genève le 5 juin devant le siège de l'ONU, où se tient l'assemblée annuelle de l'Organisation Internationale du travail (OIT).

Nous voulons par ce rassemblement :

- dénoncer la présence de représentants de la République d'Iran dans cette conférence ;
- réaffirmer notre solidarité avec les travailleurs/euses d'Iran, et les exploité.es et opprimé.es qui luttent contre l'oppression du régime et subissent la violence de la guerre.

Ce rassemblement appelle à :

- Un arrêt immédiat de la guerre dans cette région ;
- La libération inconditionnelle de l'ensemble des prisonnier.es politiques et d'opinion ;
- L'arrêt immédiat des arrestations, de la torture et des exécutions ;
- Le rétablissement immédiat d'Internet ;
- Le droit de former des organisations indépendantes du pouvoir ;
- Le droit de faire grève et de manifester, la sécurité de l'emploi, le respect des normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail ;
- Des conditions de vie permettant de vivre dignement ;
- Des rémunérations en rapport avec le coût de la vie ;

Vendredi 5 juin
de 12 h à 15h
Place des Nations, Genève

L'ensemble des personnes défendant les droits des salarié.es, les libertés et la paix, sont les bienvenues à ce rassemblement•

Lettre ouverte du Syndicat des travailleurs de la compagnie Vahed aux représentants des travailleurs à la 114^e session de la Conférence internationale du Travail



À l'attention des représentants des Travailleurs/euses et des fédérations syndicales internationales
114^e session de la Conférence internationale du Travail Du 1^{er} au 12 juin 2026 – Genève (Suisse)

Chères sœurs, chers frères, camarades et représentants des organisations syndicales,

Alors que les Travailleurs/euses et l'ensemble des populations opprimées en Iran sont confrontés à la guerre, à l'insécurité, à l'aggravation des difficultés économiques, à la répression ainsi qu'à la poursuite des violations les plus élémentaires des droits du travail et des droits humains, le Syndicat des Travailleurs/euses de la compagnie de bus de Téhéran et de sa banlieue (Vahed) s'adresse une nouvelle fois aux représentants des Travailleurs/euses participant à la 114^e session de la Conférence internationale du Travail.

Depuis des années, les organisations syndicales indépendantes et les militants ouvriers en Iran n'ont cessé de dénoncer le fait que les Travailleurs/euses y sont privés du droit de créer des organisations indépendantes du pouvoir, de mener des négociations collectives, de faire grève et de se rassembler librement.

Les syndicats, les autres organisations indépendantes ainsi que les militants ouvriers continuent d'être exposés, pour la seule défense des droits les plus élémentaires des Travailleurs/euses, à des licenciements, des arrestations, des emprisonnements, des menaces, une surveillance sécuritaire étroite et diverses formes de répression.

Dans le même temps, les représentants envoyés par l'État iranien auprès des instances internationales du travail, y compris l'Organisation internationale du Travail, ne représentent ni les organisations syndicales indépendantes ni les véritables intérêts des Travailleurs/euses iraniens. Ces personnes sont des délégués d'organismes liés à l'État et agissent dans le cadre du contrôle gouvernemental ainsi que de la répression des organisations syndicales indépendantes.

Au cours des derniers mois, les conditions de vie des populations laborieuses en Iran se sont encore dégradées et sont devenues plus difficiles et plus dangereuses qu'auparavant. Depuis plus de 80 jours, à la suite du début de la guerre d'agression menée par les États-Unis et Israël contre le territoire iranien le 28 février 2026, notre syndicat ainsi que l'ensemble des voix indépendantes ont, dans les faits, été réduits au silence en raison de coupures généralisées d'Internet.

Les populations laborieuses, écrasées par les conséquences dévastatrices de la guerre, du militarisme, de l'inflation, du chômage et de l'aggravation de la pauvreté, sont également confrontées à des coupures massives d'Internet, ainsi qu'à la censure et à de fortes pressions sécuritaires.

Nous nous opposons fermement à la guerre, au militarisme, aux sanctions économiques visant les populations civiles, ainsi qu'à toutes les politiques qui détruisent la vie et les moyens de subsistance des Travailleurs/euses.

(Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente) ... **Lettre ouverte du Syndicat des travailleurs de la compagnie Vahed**

Les récentes attaques militaires que nous qualifions de criminelles menées par les États-Unis et Israël, ainsi que les politiques destructrices et répressives de la République islamique, montrent une fois de plus que ce sont les Travailleurs/euses et les populations ordinaires qui paient le prix le plus élevé des conflits entre puissances dominantes. Les victimes de la guerre sont les Travailleurs/euses, les enfants, les femmes, les retraités, les enseignants, les infirmières et des millions de personnes ordinaires, dont les vies, les lieux de travail et les quartiers sont détruits.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans nos lettres et déclarations précédentes, les Travailleurs/euses en Iran ont besoin de solidarité avec les luttes ouvrières indépendantes, et non de soutien à la guerre, à l'ingérence étrangère, à la répression ou aux organisations liées à l'État.

Dans le même temps, le pouvoir en Iran a intensifié la répression dans le contexte de la guerre et de l'insécurité. Les prisonniers politiques, les militants ouvriers, les militantes du mouvement des femmes, les enseignants, les étudiants et d'autres acteurs sociaux continuent de faire face à des arrestations, à des peines de prison et à de fortes pressions sécuritaires.

Nous réaffirmons une fois de plus que la répression, l'emprisonnement, les exécutions et la violence ne peuvent pas faire disparaître les causes profondes des protestations sociales ni les revendications des Travailleurs/euses en matière de justice, d'égalité, de liberté et de dignité humaine.

Nos objectifs sont parfaitement clairs : la voie vers la justice sociale et l'émancipation des Travailleurs/euses et des couches laborieuses réside dans le renforcement des organisations indépendantes de la classe ouvrière, dans la solidarité collective et dans les luttes organisées des Travailleurs/euses eux-mêmes ainsi que des autres populations opprimées, et non dans l'intervention militaire ni dans la dépendance à des puissances étrangères.

Nous exprimons notre profonde gratitude pour les actions de solidarité organisées par les militants et représentants des Travailleurs/euses de différents pays lors de la 114e session de la Conférence de l'OIT ainsi que lors du rassemblement du 5 juin.

Nous leur demandons de faire entendre auprès de l'opinion publique internationale les revendications urgentes suivantes, formulées par les organisations syndicales indépendantes et les militants ouvriers en Iran :

- La fin immédiate de la guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran.
- L'abolition immédiate de la peine de mort.
- La cessation de la répression, des arrestations et des opérations sécuritaires contre les militants sociaux et politiques en Iran.
- La libération immédiate et inconditionnelle de tous les militants ouvriers emprisonnés, des prisonniers politiques et des défenseurs des droits humains.
- La reconnaissance du droit des Travailleurs/euses à créer des syndicats et d'autres organisations indépendantes, à organiser des rassemblements, à mener des négociations collectives et à exercer le droit de grève.
- L'accès de l'ensemble des populations laborieuses aux besoins fondamentaux, à un salaire décent, à la sécurité de l'emploi, aux soins de santé, au logement, à l'éducation et à la protection sociale.
- Mettre un terme aux coupures et à la censure d'Internet, ainsi qu'aux restrictions imposées à la liberté d'expression et aux communications•
-

La lutte continue!

Message de solidarité des organisations indépendantes de travailleurs d'Iran à l'attention des travailleurs, syndicats et organisations ouvrières de tous les pays du monde



Avec des salutations chaleureuses et fraternelles à toutes les organisations ouvrières ainsi qu'à l'ensemble des combattants pour l'émancipation de la classe ouvrière, réunis à Genève à l'occasion de la 114^e Conférence de l'Organisation internationale du Travail, nous saluons votre engagement. Votre rassemblement souligne la nécessité de l'unité de classe des Travailleurs/euses du monde entier et rappelle une vérité fondamentale : l'émancipation de la classe ouvrière ne peut être que l'œuvre des Travailleurs/euses eux-mêmes.

Camarades Travailleurs/euses !

Le système capitaliste, dans son dérèglement et sa domination sans limites, en déclenchant des guerres régionales et en aggravant le risque d'une troisième guerre mondiale, cherche à poursuivre et à intensifier l'exploitation des Travailleurs/euses dans le monde entier, tout en faisant peser le lourd fardeau des crises du capitalisme sur les épaules des Travailleurs/euses et des classes laborieuses.

Un exemple concret des guerres du capitalisme est la « guerre de quarante jours » imposée aux Travailleurs/euses et aux masses populaires d'Iran. Il existe la possibilité de sa reprise sous différentes formes, que ce soit à court ou à long terme.

La « guerre de quarante jours » une guerre d'agression menée par l'impérialisme américain et le régime israélien afin de servir leurs objectifs de domination mondiale et régionale au Moyen-Orient. Cette guerre visait à renverser, affaiblir ou contraindre à la capitulation le régime de la République islamique, dans le but de neutraliser l'influence du panislamisme de ce régime et sa politique expansionniste régionale, au profit de l'impérialisme américain et du sionisme.

Ainsi, outre la volonté de domination de l'impérialisme américain et l'expansionnisme du régime israélien au Moyen-Orient, les politiques réactionnaires et antidémocratiques du régime de la République islamique, en particulier ses efforts pour étendre son influence politique et militaire dans la région, ont constitué l'un des facteurs ayant contribué à l'aggravation des tensions et des conflits régionaux, et ont facilité les politiques bellicistes des puissances agresseuses.

Sous la domination de la République islamique, la classe ouvrière iranienne subit depuis des années, à un degré devenu insupportable, les conséquences de ces crises. La structure politique du pouvoir capitaliste en Iran a privé les Travailleurs/euses et les masses laborieuses des droits humains les plus élémentaires et a entraîné une désintégration sociale.

La répression des Travailleurs/euses, des femmes, des étudiants et des intellectuels, ainsi que des militants des droits des minorités nationales, l'interdiction des activités des défenseurs des droits humains, l'instauration de l'oppression et de la censure, les coupures d'Internet et l'isolement de l'information constituent les méthodes générales de gouvernance en Iran, mises en œuvre par des emprisonnements, des actes de torture et des exécutions répétées.

L'inflation, la pauvreté, la hausse du coût de la vie, le chômage, les licenciements et le faible niveau des salaires sont des réalités « légalisées » et couramment imposées aux Travailleurs/euses, à travers des lois inhumaines et anti-ouvrières adoptées par le Parlement et le gouvernement.

(Lire la suite en page suivante) →

← (suite de la page précédente)... **Message de solidarité des organisations indépendantes**

Toute contestation de la situation existante est considérée comme un crime, sous l'appellation d'« atteinte à la sécurité du pays ». Le droit d'organisation et de création de syndicats, ainsi que la lutte pour des lois fondamentales du travail, sont qualifiés par l'appareil judiciaire du système capitaliste de la République islamique de « guerre contre le régime », ce qui entraîne les sanctions les plus sévères, y compris la peine de mort.

La République islamique, en tant que membre de l'Organisation internationale du Travail, est tenue de respecter les conventions fondamentales de cette organisation, notamment celles relatives à la liberté syndicale et aux conventions collectives. Toutefois, ce régime n'a jamais respecté les décisions, conventions, recommandations et principes fondamentaux du droit du travail, et ne leur a accordé ni le moindre respect ni la moindre force contraignante.

Cependant, malgré les avertissements et les dénonciations des militants et des organisations ouvrières indépendantes d'Iran et du monde entier, des organismes liés au régime de la République islamique, tels que le « Haut Conseil islamique du travail », envoient leurs représentants à la conférence annuelle de l'Organisation internationale du Travail à la place des représentants et authentiques des organisations ouvrières indépendants de pouvoir.

Plus regrettable encore, ces personnes liées au régime et responsables du piétinement des droits des Travailleurs/euses ont même réussi à accéder à des postes au sein du conseil d'administration et d'autres commissions. C'est pourquoi nous, en tant que partie des Travailleurs/euses, des organisations ouvrières indépendantes et des retraités, exigeons l'exclusion des représentants de la République islamique de l'Organisation internationale du Travail, ainsi que la participation des véritables représentants des Travailleurs/euses au sein de cette organisation.

Vive l'unité de classe des Travailleurs/euses de tous les pays !

27 mai 2026

- » **Syndicat des ouvrier.es de la canne à sucre de Haft Tappeh**
- » **Comité de coordination pour aider à la création d'organisations syndicales**
- » **Travailleurs/euses retraités du Khuzestan**
- » **Groupe de l'union des retraités.es**

← (suite de la page 5) ... **La guerre de quarante jours**

Il bénéficie pleinement des flux de capitaux, des transferts technologiques, de l'innovation et du commerce mondial.

L'Iran, au contraire, évolue principalement sous un régime de sanctions. Il s'oriente davantage vers des économies non occidentales — le Sud global —, vers des circuits commerciaux parallèles et des réseaux alternatifs de contournement des sanctions, ce qui est en soi un véritable business.

Le conflit ne porte donc pas seulement sur les missiles, la sécurité ou l'influence militaire. Il porte aussi sur la place de chacun dans l'ordre économique global•

(Suite et fin à paraître dans le prochain numéro)

Déclaration de Solidarité socialiste avec les Travailleurs en Iran au rassemblement du 5 juin 2026, Genève

Cette Conférence internationale du Travail se déroule quelques mois après le plus grand massacre commis par la République islamique d'Iran. Elle se réunit dans un contexte de guerre impérialiste lancée par Trump et Netanyahu et dont les premières victimes sont les travailleurs et travailleuses d'Iran et de la région.

Cette conférence se déroule alors qu'en Iran la République islamique faite régner un climat de terreur

et s'en prend chaque jour à la population et à toutes celles et ceux qui résistent. Cette conférence se déroule dans un contexte d'effondrement économique et du niveau de vie de l'immense majorité des peuples d'Iran. Le bilan de la République Islamique d'Iran est un désastre total pour les travailleurs et travailleuses de ce pays. En effet, les politiques menées par la dictature n'ont apporté que plus de misère, plus d'injustice, plus de privation et plus de répression pour les salarié.e.s, les travailleurs du secteur informel, les retraités, et les masses laborieuses d'Iran.

Dans ce pays, actuellement membre du Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), un abîme se creuse, chaque jour plus profond, entre les classes sociales. Les riches et la clique dirigeante profitent des sanctions internationales et de leur contrôle total sur les ressources du pays pour s'enrichir massivement alors que l'hyper inflation qui sévit en Iran depuis plusieurs années a conduit une large majorité de la population à survivre sous le seuil de pauvreté. Les grèves, les contestations sociales et politiques, les émeutes de la faim éclatent régulièrement et sont à chaque fois réprimés brutalement. Le dernier soulèvement de fin décembre-début janvier dernier a été écrasé dans le sang, faisant des dizaines de milliers de morts, de disparus et d'arrestations. Internet a été coupé et la répression s'abat à huis clos.

Trump et Netanyahu ont déclenché une nouvelle guerre impérialiste dévastatrice pour les populations civiles et pour les infrastructures du pays. Cette guerre criminelle est une catastrophe pour les peuples d'Iran et pour l'ensemble des peuples de la région. Avec cette guerre, la situation sociale s'est dégradée encore plus rapidement, les dégâts environnementaux ont été colossaux, la population est prise entre le marteau de l'impérialisme et l'enclume de la dictature.

La République islamique d'Iran a profité de cette guerre pour accroître la mise sous contrôle de la population, renforcer la répression et accélérer les arrestations et les exécutions. La guerre est un prétexte pour empêcher toute expression de désaccords et menacer toute la société civile et l'ensemble des secteurs combattifs. La classe dirigeante en profite pour licencier massivement les travailleurs, restreindre les droits sociaux et démocratiques de l'ensemble des peuples d'Iran, d'accroître sa violence contre les minorités nationales.

Les prisons d'Iran se remplissent de jeunes contestataires, d'activistes des droits humains et des minorités, de militant.e.s ouvriers et d'enseignant.e.s qui portent haut et fort les revendications les plus élémentaires de liberté démocratique, de justice sociale et d'égalité. Ils/elles se sont lancé.e.s corps et âme dans la constitution d'organisations indépendantes si chères à la convention 87 de l'OIT, que ce membre du Conseil d'Administration du BIT refuse de signer et/ou respecter.

Ces salarié.es ont régulièrement battu le pavé un peu partout en Iran, pour que les mesures prévues par les conventions 87 et 98 de l'OIT deviennent la norme dans ce pays. Ces femmes et ces hommes sont actuellement dans les geôles de la République Islamique d'Iran. Et cela pour avoir voulu, par leurs luttes, que soient traduits en actes, les droits civiques et politiques inscrits dans des traités internationaux (ICCPR et PIDESC/ICESCR), que ce pays a signé, et qu'il piétine en toute impunité sous les regards de ses collègues du Bureau de l'OIT.

(Lire la suite en page suivante) →



← (suite de la page précédente) **Déclaration de Solidarité socialiste avec les Travailleurs en Iran**

Leur place n'est pas dans les prisons, mais dans la Conférence internationale du Travail, en tant que véritables représentant.e.s des travailleurs et travailleuses d'Iran. Sous couvert d'allégations mensongères, certain.e.s de ces femmes et hommes sont même accusé.e.s «d'atteinte à la sécurité nationale ». Les représentants de la République islamique d'Iran qui siègent actuellement à l'OIT sont les complices de bourreaux des travailleurs et travailleuses d'Iran.

SSTI soutient les luttes et les revendications de travailleurs/euses d'Iran.

SSTI demande que soient prises les mesures nécessaires pour :

- contraindre cet État à libérer immédiatement et sans condition les militant.e.s ouvriers et enseignants détenu.e.s,
- faire cesser sa politique répressive envers les activistes, et le contraindre à respecter les principes fondamentaux de l'OIT concernant les droits des travailleurs/euses.

Nous exigeons que :

- Les activistes détenu.e.s soient libéré.e.s sans délai et sans conditions ;
- La répression qui déferle sur le monde du travail et les peuples d'Iran cesse ;
- La peine de mort soit abolie ;
- Les droits fondamentaux des travailleurs/euses soient garantis et respectés.
- Les richesses du pays servent au développement social, non à la guerre et à l'enrichissement d'une infime minorité.

Nous soutenons les exigences présentées à l'OIT et à la Conférence internationale du Travail par les réseaux syndicaux et militants qui luttent en Iran pour l'égalité, la justice sociale et la liberté.

Nous demandons à l'OIT d'entreprendre les démarches nécessaires pour répondre favorablement à ces exigences et que les pouvoirs des représentants fantoches des travailleurs iraniens à la Conférence internationale du Travail soient refusées•

Un manifestant exécuté à Hamedan malgré les dénonciations d'aveux forcés



Le 2 juin, les autorités iraniennes ont exécuté Fathollah Avary à la prison centrale d'Hamedan. Il avait été arrêté lors des manifestations de janvier 2026, puis condamné à mort pour atteinte à la sécurité de l'État, après avoir été accusé du meurtre d'un membre des forces de sécurité. Le pouvoir judiciaire affirme que des preuves matérielles et des aveux ont confirmé sa culpabilité. Pour sa part, l'ONG kurde Hengaw dénonce des aveux obtenus sous la torture, l'absence de garanties d'un procès équitable, et l'usage de la peine de mort comme outil de répression contre les manifestant.es. L'organisation critique également le recours fréquent à des accusations liées à la sécurité nationale pour justifier de lourdes condamnations•

Discours de Shiva Ameli-Rad à la Conférence internationale du Travail

Défense des enseignant.es emprisonné.es et du droit à la liberté syndicale en Iran.

Shiva Ameli-Rad, représentante des organisations syndicales d'enseignant.e.s en Iran, a saisi l'occasion de son intervention à la Conférence internationale du Travail pour attirer l'attention sur la situation des enseignant.es emprisonné.es ainsi que sur celle des militant.es syndicaux soumis.es à de fortes pressions.

Elle a appelé la communauté internationale à se mobiliser face aux violations des droits fondamentaux en Iran, en particulier en ce qui concerne le droit à la liberté syndicale, la liberté d'expression et la possibilité d'exercer des activités syndicales sans entrave. Elle a également participé à la séance plénière de la Conférence internationale du Travail et a rencontré le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT).



Lors de ces échanges, ainsi que dans plusieurs réunions organisées en marge de la Conférence, elle a brandi les portraits de plusieurs enseignant.es et syndicalistes emprisonné.es afin d'alerter sur leur situation et de rendre visible leur sort auprès des délégations présentes.

Elle a dénoncé leur détention arbitraire et illégale, souligné la nécessité de leur libération immédiate et inconditionnelle, et appelé les institutions internationales à renforcer leur soutien aux droits des enseignant.es ainsi qu'à la liberté d'organisation des syndicats indépendants du pouvoir en Iran.

Dans son intervention, Shiva Ameli-Rad a notamment évoqué les cas de Reza Amanifar, Hashem Khastar, Javad Lal-Mohammadi, Massoud Farhikhteh, Mohammad-Ali Zahmatkesh, Siamak Sadeghi Chehr-Azi, Alireza Shayegan, Abolfazl Khoran, Aman Jalalifar, ainsi que celui d'Alireza Mardasi, enseignant emprisonné et condamné à mort, sans oublier de nombreux autres enseignant.es actuellement détenu.es. Elle a décrit les conditions particulièrement difficiles auxquelles ces militant.es syndicaux et politiques sont confronté.es en prison, et a réitéré son appel à leur libération immédiate et inconditionnelle.

Le Conseil de coordination des organisations syndicales des enseignant.es d'Iran, tout en apportant son soutien aux revendications légitimes des enseignant.es et syndicalistes, réaffirme une nouvelle fois le droit à la libre organisation syndicale, à la liberté d'expression et au droit de protestation pacifique, ainsi que la nécessité de la libération immédiate et inconditionnelle de tous/toutes les enseignant.es et syndicalistes emprisonné.es.

Le Conseil considère également que la poursuite des arrestations, les condamnations sévères et les pressions exercées sur les syndicalistes sont contraires aux engagements internationaux de la République islamique d'Iran, notamment aux conventions et principes fondamentaux de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Il appelle à mettre fin à la répression des organisations indépendantes et des syndicalistes•

Libérer les enseignant.es emprisonné.es en Iran

Amnesty International : l'Iran a été le principal moteur de la hausse des exécutions dans le monde en 2025



Dans son dernier rapport annuel sur la peine de mort¹, Amnesty International a annoncé que le nombre d'exécutions enregistrées dans le monde en 2025 avait atteint son niveau le plus élevé depuis 1981. L'Iran, avec au moins 2 159 exécutions, a été le principal moteur de cette hausse. Selon Amnesty International, ce chiffre est plus du double de celui enregistré en 2024 pour l'Iran. Il montre que la République islamique continue d'utiliser la peine de mort comme outil pour instaurer la peur, réprimer les protestations et afficher la puissance du pouvoir.

D'après ce rapport, au moins 2 707 personnes ont été exécutées en 2025 dans 17 pays, soit une augmentation de 78 % par rapport aux 1 518 exécutions enregistrées en 2024. Ce chiffre n'inclut pas les milliers d'exécutions qui, selon Amnesty, continuent d'être menées en Chine — le pays exécutant le plus de personnes — de manière confidentielle.

Amnesty International indique que près de la moitié des exécutions recensées dans le monde en 2025 concernaient des infractions liées aux stupéfiants, dont 998 cas enregistrés en Iran.

L'Iran figure aux côtés de la Chine, de l'Arabie saoudite, du Koweït et de Singapour, parmi les pays qui ont le plus développé le recours à la peine de mort en adoptant des politiques extrêmement répressives en matière de drogues.

Le rapport conjoint d'Iran Human Rights Organization et de Together Against the Death Penalty indique qu'en 2025, au moins 1 639 exécutions en Iran ont été confirmées selon les critères stricts de ces deux organismes — un chiffre qui constitue le plus haut niveau enregistré depuis 1989.

Selon ce rapport, seuls 113 de ces cas, soit moins de 7 %, ont été annoncés officiellement. Par ailleurs, 553 autres signalements n'ont pas été inclus dans les statistiques finales en raison d'un manque de preuves suffisantes ou d'une absence de vérification indépendante. Les auteurs du rapport estiment que cet élément peut expliquer en partie l'écart entre le nombre figurant dans cette étude, et le chiffre plus élevé avancé par Amnesty International.

(Lire la suite en page suivante) →

1- <https://www.amnesty.fr/documents/rapport-peine-de-mort-2025/>

← (suite de la page précédente) **l'Iran a été le principal moteur de la hausse des exécutions**

Selon Iran Human Rights Organization et Together Against the Death Penalty, au moins 795 personnes ont été exécutées en Iran en 2025 pour des accusations liées aux stupéfiants. Par ailleurs, 747 autres personnes ont été pendues dans des affaires de meurtre.

Ce rapport fait également état de l'exécution d'au moins 48 femmes, de 84 citoyens afghans, de trois citoyens irakiens, ainsi que de 11 exécutions publiques. Il ajoute que des enfants figuraient parmi les spectateurs lors de certaines de ces exécutions publiques.

Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International, a déclaré en réaction à l'augmentation mondiale des exécutions, que « un petit groupe de gouvernements a transformé la peine de mort en une arme destinée à semer la peur, à faire taire l'opposition, et à punir les communautés marginalisées ». Elle a cité des pays comme la Chine, l'Iran, la Corée du Nord, l'Arabie saoudite, le Yémen, le Koweït, Singapour et les États-Unis, affirmant que ces États, contrairement à la tendance mondiale vers l'abolition de la peine de mort, restent prêts à procéder à des exécutions à tout prix.

Les exécutions en Iran ne se sont pas limitées à celles de l'année 2025. Ces derniers jours, les médias officiels et semi-officiels de la République islamique ont annoncé de nouvelles exécutions, notamment celle d'Ehsan Afrashteh, accusé d'espionnage au profit d'Israël, ainsi que celle d'un homme accusé d'avoir tué un policier lors des manifestations de 2026. Dans les deux cas, des organisations de défense des droits humains ont exprimé leurs inquiétudes concernant la procédure judiciaire, les aveux forcés ou l'absence d'accès à un avocat indépendant

À l'échelle mondiale, l'Arabie saoudite occupe la deuxième place derrière l'Iran, avec au moins 356 exécutions en 2025. Le Koweït, l'Égypte, Singapour et les États-Unis ont également connu une augmentation marquée des exécutions.

Selon Amnesty International, les pays qui continuent de pratiquer la peine de mort constituent une minorité isolée dans le monde. Cependant, cette même minorité, par son recours massif à la peine capitale, remet en question la tendance générale dans le monde à évoluer vers l'abolition de la peine de mort.

Lorsqu'en 1977, Amnesty a lancé sa campagne contre les exécutions capitales, seuls 16 pays l'avaient abolie ; aujourd'hui, 113 pays l'ont supprimée pour tous les crimes, et plus des deux tiers des États du monde sont engagés, en droit ou en pratique, sur la voie de son abolition.

En 2025, le Vietnam a abolie la peine de mort pour huit infractions, la Gambie l'a supprimée pour le meurtre, la trahison et certains crimes contre l'État. Au Liban et au Nigeria, des projets visant à abolir la peine capitale ont été proposés.

Le nouveau rapport d'Amnesty International montre une nouvelle fois que la République islamique d'Iran se trouve au cœur de la crise mondiale des exécutions. Une crise qui, selon les organisations de défense des droits humains, ne reflète pas l'application de la justice, mais plutôt la transformation de l'appareil judiciaire en un instrument de répression, d'intimidation et de contrôle politique de la société•



L'Iran a été le principal responsable de la hausse des exécutions dans le monde en 2025

Nous reproduisons ci-après un extrait du rapport annuel publié par Amnesty International¹ sur le recours à la peine de mort en Iran en 2025



En Iran, les autorités ont intensifié leur recours à la peine de mort comme instrument de répression politique et de contrôle, ce qui a entraîné une hausse sans précédent du nombre d'exécutions. L'augmentation a été très nette après les 12 jours d'affrontements avec Israël, en juin 2025 ; 654 exécutions ont été recensées entre janvier et juin, et 1 505 entre juillet et décembre. Au total, 2 159 exécutions ont eu lieu en 2025, le chiffre le plus élevé depuis 1981.

, La peine de mort a continué d'être utilisée pour punir des personnes qui avaient remis en question le régime de la République islamique, notamment pendant et après le soulèvement « Femme, Vie, Liberté » de septembre à décembre 2022, ou qui étaient considérées comme l'ayant fait. Au moins deux hommes ont été exécutés à l'issue de procès manifestement iniques devant des tribunaux révolutionnaires après avoir été déclarés coupables d'infractions supposées lors de manifestations du mouvement « Femme, Vie, Liberté » 129. Selon des éléments transmis à Amnesty International, tous deux avaient indiqué avoir été torturés jusqu'à ce qu'ils fournissent des « aveux » forcés, mais leurs plaintes à ce sujet n'ont jamais été prises en compte. Une vidéo diffusée par la télévision d'État montrait le manifestant Mojahed (Abbas) Kourkouri en train de formuler des « aveux » sur un lit d'hôpital, le bras visiblement blessé¹³⁰. Des dizaines d'autres personnes arrêtées pour des motifs liés à des manifestations ou pour des actes de dissidence, réels ou supposés, demeuraient sous le coup d'une condamnation à mort.

Les autorités iraniennes ont intensifié le recours à la peine de mort sous couvert de sécurité nationale au lendemain des hostilités avec Israël, déclenchées par les frappes militaires israéliennes contre l'Iran en juin 2025. De hauts représentants de l'État, notamment Gholamhossein Mohseni Ejei, le responsable du pouvoir judiciaire, ont appelé à l'accélération des procès et des exécutions pour « soutien » ou « collaboration » avec des États hostiles, dont Israël. Le Parlement iranien a par ailleurs adopté la « Loi relative à l'intensification des sanctions pour espionnage et collaboration avec le régime sioniste et les États hostiles contre la sécurité et les intérêts nationaux », qui étend la peine de mort à des infractions liées à la sécurité nationale formulées en termes vagues, tels que la « coopération avec des gouvernements hostiles » et l'« espionnage », pour lesquelles la peine capitale est obligatoirement prononcée. Cette loi est entrée en vigueur le 15 octobre 2025¹³¹. Depuis le 13 juin 2025, au moins 11 hommes ont été exécutés après avoir été déclarés coupables d'espionnage pour le compte d'Israël à l'issue de procès manifestement iniques¹³².

Des exécutions arbitraires ont eu lieu à la suite de procès contraires à toutes les normes d'équité qui ont eu lieu devant des tribunaux révolutionnaires, dont la compétence s'étend notamment à la sécurité nationale et aux infractions relatives aux stupéfiants. Ces juridictions manquent d'indépendance, opèrent sous l'influence d'organes de sécurité et de renseignement, et s'appuient régulièrement sur des « aveux » forcés obtenus sous la torture pour déclarer des personnes coupables et les condamner à mort. Les autorités utilisent en outre des chefs d'inculpation formulés de façon excessivement large et floue, tels que l'« inimitié à l'égard de Dieu » (moharebeh), la « corruption sur terre » (ifsad fil Arz) et la « rébellion armée contre l'État » (baghi), ou les associent, pour condamner à mort les dissident·e·s présumés ; cette pratique a donné lieu à 45 exécutions recensées au cours de l'année. Les opposants politiques Behrouz Ehsani et Mehdi Hassani, notamment, ont été *(Lire la suite en page suivante)* →

← (suite de la page précédente) ... **L'Iran a été le principal responsable de la hausse des exécutions**

exécutés arbitrairement et secrètement en juin après avoir été déclarés coupables de « rébellion armée contre l'État » (baghi), d'« inimitié à l'égard de Dieu » (moharebeh) et de « corruption sur terre » (ifsad fil Arz). Ils avaient été privés d'accès à leurs avocats pendant près de deux ans avant leur procès, qui n'a duré que cinq minutes et lors duquel ils n'ont pas été autorisés à s'exprimer pour se défendre. Des « aveux » qui leur avaient été arrachés en les rouant de coups, en les maintenant de façon prolongée à l'isolement et en les menaçant ainsi que leurs familles ont été.

À la fin de l'année, des dizaines de personnes risquaient encore d'être exécutées à l'issue d'une condamnation pour « inimitié à l'égard de Dieu », « corruption sur terre » ou « rébellion armée contre l'État », dont Pakhshan Azizi, travailleuse humanitaire membre de la minorité kurde d'Iran, et Zahra Shahbaz Tabari, une militante de 67 ans.

Près de la moitié des exécutions recensées en Iran concernaient des personnes condamnées pour des infractions liées aux stupéfiants. Le nombre d'exécutions pour ce type d'infraction a nettement augmenté : 998 en 2025 (46 % du total) contre 505 en 2024 (52 % du total). Cette augmentation a confirmé une inquiétante tendance à la hausse depuis que les autorités ont repris, en 2021, une politique extrêmement répressive et mortifère pour tenter d'endiguer la consommation et le trafic de drogues. Le recours des autorités iraniennes à la peine de mort a par ailleurs eu un impact disproportionné sur les minorités opprimées du pays, en particulier les Kurdes, les Baloutches et les Afghan-e-s. Au moins 151 personnes baloutches ont été exécutées. Le nombre de personnes de nationalité ou d'origine afghane exécutées a quant à lui augmenté par rapport à 2024, passant de 80 à 101. Enfin, au moins 126 personnes exécutées en 2025 faisaient partie de la minorité kurde.

Les autorités ont exécuté au moins une personne, Mohammad Reza Shihaki, qui avait moins de 18 ans au moment des faits qui lui étaient reprochés¹³⁴ ; Amnesty International est préoccupée par le fait qu'au moins deux autres personnes exécutées en 2025 pourraient avoir également été mineures au moment de l'infraction concernée. Des dizaines d'autres jeunes dans la même situation restaient sous le coup d'une sentence capitale à la fin de l'année•

Iran : Risque d'exécution imminente pour la militante kurde Pakhshan Azizi



La militante kurde et travailleuse sociale Pakhshan Azizi, condamnée à mort en Iran, pourrait être exécutée prochainement selon des médias kurdes et des organisations de défense des droits humains. Arrêtée en 2023 à Téhéran après des missions humanitaires auprès de réfugiés yézidis en Syrie et au Kurdistan irakien, elle a subi des tortures durant sa détention. La justice iranienne l'a condamnée pour « rébellion armée contre le régime », invoquant notamment son engagement humanitaire et son soutien aux mobilisations kurdes et au mouvement « *Jin, Jijan, Azadî* ». Malgré plusieurs recours, la Cour suprême iranienne a confirmé sa condamnation•

Campagne de Solidarité avec les travailleurs d'Iran



Campagne financière de SSTI

Par sa capacité à bloquer l'économie et les administrations, le monde du travail d'Iran peut jouer un rôle décisif dans la lutte pour en finir avec le régime, et construire par en bas un avenir reposant sur les droits et aspirations des exploités.es et opprimés.es.

Cela rend encore plus décisif la libération immédiate des milliers de militant-es croupissant actuellement en prison dans des conditions atroces.

Les travailleurs/euses qui se lancent dans des actions grévistes sont sévèrement réprimés.es. Arrêtés.es, ils/elles sont souvent licenciés.es, doivent faire face aux tortures et à des frais de justice exorbitants. Leurs familles sont plongées dans une misère extrême.

Afin de soutenir ces militant-es et leurs familles, et notamment contribuer à la prise en charge des frais de justice et d'avocats, Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (SSTI) lance une campagne de solidarité financière.

Il s'agit de développer une solidarité internationaliste concrète avec celles et ceux qui luttent courageusement dans des conditions difficiles.

* Chèques (en euros)

A l'ordre de "Solidarité avec les travailleurs iraniens" (attention, le mot socialiste ne figure pas dans ce libellé).

Ces chèques doivent être adressés à l'adresse suivante :

SSTI, CICP 21ter rue Voltaire, 75011 PARIS

* Virements bancaires

- Références bancaires nationales (RIB) :

Banque : 10278 / Guichet : 06069 / N° compte : 00020637801 / Clé : 64

- Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR 76 10278 06069 0002063780164

BIC / SWIFT : CMCI FR 2A

Compte au nom de : Solidarité avec les travailleurs Iraniens